

# PROTOCOLE SANITAIRE

## NOTRE-DAME de SION

### COLLEGE



# SOMMAIRE

<b>CONTEXTE</b> .....	<b>3</b>
<b>PRINCIPES GENERAUX</b> .....	<b>4</b>
• Préalable .....	5
• Maintien de la distanciation physique .....	6
• Application des gestes barrières .....	6
Lavage des mains	
Port du masque	
Ventilation des classes et autres locaux	
• Limitation brassage .....	9
• Kit sanitaire .....	10
• Formation / Information / Communication .....	12
<b>CAPACITE D'ACCUEIL</b> .....	<b>13</b>
<b>SIGNALETIQUE</b> .....	<b>16</b>
<b>NETTOYAGE ET DESINFECTION</b> .....	<b>23</b>
<b>ACCUEIL DES ELEVES</b> .....	<b>26</b>
<b>SALLE DE CLASSE</b> .....	<b>27</b>
<b>DEMI-PENSION</b> .....	<b>28</b>
<b>RECREATION</b> .....	<b>29</b>
<b>ENSEIGNEMENTS SPECIFIQUES</b> .....	<b>30</b>
<b>ACTIVITES SPORTIVES ET CULTURELLES</b> .....	<b>31</b>
<b>SANITAIRES</b> .....	<b>32</b>
<b>PERSONNELS</b> .....	<b>34</b>
<b>SALLE DU PERSONNEL</b> .....	<b>39</b>
<b>SALLE DE LA SOLITUDE</b> .....	<b>40</b>
<b>FORMATION DU PERSONNEL AUX GESTES BARRIERE</b> .....	<b>41</b>
<b>PARENTS</b> .....	<b>41</b>
<b>PROCEDURE DE GESTION D'UN CAS COVID</b> .....	<b>42</b>
<b>AFFICHES RECAPITULATIVES</b> .....	<b>43</b>

## CONTEXTE

La situation sanitaire du pays, liée au coronavirus Covid-19, a conduit à la fermeture des écoles, collèges et lycées depuis le 16 mars 2020.

Une continuité pédagogique à distance a été mise en place et a permis de maintenir un contact régulier entre les professeurs et la très grande majorité des élèves.

Dans le cadre de la stratégie de déconfinement, il a été décidé d'ouvrir les établissements scolaires, progressivement, à partir du 18 mai pour les élèves de CM2 et du 2 juin 2020 pour le collège (à confirmer en fonction des consignes de l'état) et dans le strict respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires.

Durant le confinement, l'Institution Notre-Dame de Sion a accueilli les enfants du personnel de santé en partenariat avec l'Institution Ste Clotilde et Notre Dame.

Cet accueil se poursuit, a été élargi aux enfants d'enseignants. Le personnel d'encadrement et les élèves sont soumis au même protocole sanitaire. L'horaire est adapté au cas par cas en fonction des demandes et possibilités d'accueil.

Le présent guide précise les modalités pratiques de réouverture et de fonctionnement après la période de confinement, dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires. Il est destiné à l'ensemble des membres de la communauté éducative de Notre - Dame de Sion Strasbourg.

## PRINCIPES GÉNÉRAUX

Le présent guide repose sur les prescriptions émises par le ministère des Solidarités et de la Santé à la date du 30 avril 2020.

La mise en œuvre des prescriptions nécessite une collaboration très étroite entre les services de l'éducation nationale et les collectivités territoriales.

Le protocole met en avant :

- ❖ Nettoyage /désinfection des locaux ;
- ❖ Sanitaires ;
- ❖ Accueil des élèves ;
- ❖ Salles de classe ;
- ❖ Gestion de la circulation des élèves et des adultes ;
- ❖ Gestion de la demi-pension ;
- ❖ Récréation ;
- ❖ Activités sportives et culturelles ;
- ❖ Enseignements spécifiques : éducation musicale, arts plastiques ;
- ❖ Personnels ;
- ❖ Cas suspect ou avéré.

Il repose sur cinq fondamentaux :

- ❖ **Le maintien de la distanciation physique ;**
- ❖ **L'application des gestes barrière ;**
- ❖ **La limitation du brassage des élèves ;**
- ❖ **Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels ;**
- ❖ **La formation, l'information et la communication.**

## **PREALABLE**

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel dans le retour de leurs enfants dans les établissements scolaires. Ils s'engagent, notamment, à ne pas mettre leurs enfants au collège et à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'établissement. En cas de symptôme ou de fièvre (37,8 °C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'établissement.

Les personnels procèdent de la même manière.

Les personnels présentant des facteurs de risque connus ne travaillent pas en présentiel. La liste de ces facteurs de risque est fixée par les autorités sanitaires.

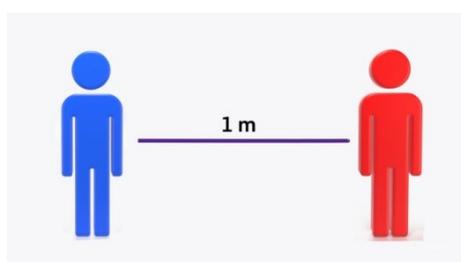
Le médecin scolaire Docteur Lohr, le médecin du travail Docteur Machacek et l'infirmière scolaire Mme Todesco ont apporté leur expertise et conseils aux

équipes de direction concernant l'hygiène, les gestes recommandés et la survenue éventuelle de cas de Covid-19.

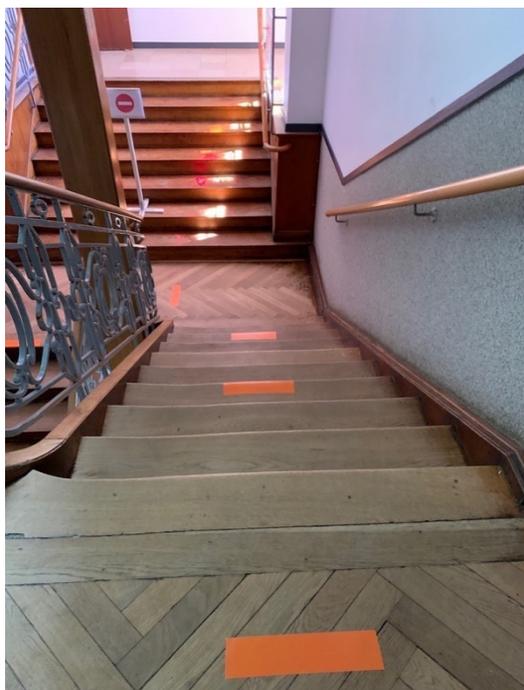
Mme Todesco est chargée de la formation du personnel OGEC, des enseignants et des élèves aux règles d'hygiène et de sécurité liées au Coronavirus. L'infirmière sera également présente au retour des élèves au collège.

## LE MAINTIEN DE LA DISTANCIATION PHYSIQUE

La règle de distanciation physique, dont le principe est le respect d'une distance minimale d'un mètre entre chaque personne, permet d'éviter les contacts directs, une contamination respiratoire et/ou par gouttelettes.



Cette distanciation est indiquée au sol pour les élèves dans la cour du collège et de l'école, dans les escaliers, dans les couloirs et devant les toilettes.



## APPLICATION DES GESTES BARRIERES

Les gestes barrière rappelés dans le présent guide, doivent être appliqués en permanence, partout, et par tout le monde. Ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces, à l'heure actuelle, contre la propagation du virus.



### Le lavage des mains

Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant au moins 30 secondes, avec un séchage soigneux, si possible en utilisant une serviette en papier jetable, ou sinon à l'air libre. À défaut, l'utilisation d'une solution hydroalcoolique peut être envisagée.

Le lavage des mains doit être réalisé, à minima :

- ❖ Avant de rentrer en classe, notamment après les récréations ;
- ❖ Avant d'aller aux toilettes et après y être allé ;
- ❖ Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué on pourra proposer une solution hydroalcoolique également (cela permettra d'éviter trop de déplacements);
- ❖ Le soir avant de rentrer chez soi et dès l'arrivée au domicile.
- ❖ Avant et après le repas si la restauration est proposée

Les échanges manuels de matériels, crayons, etc., doivent être évités ou accompagnés de modalités de désinfection après chaque utilisation. Le transfert d'objets ou de matériel entre le domicile et l'école doit être limité au strict nécessaire.

Le respect des gestes barrière en milieu scolaire fait l'objet d'une sensibilisation, d'une surveillance et d'une approche pédagogique adaptée à l'âge de l'élève ainsi qu'à ses éventuels besoins éducatifs particuliers.

La sensibilisation et l'implication des parents sont également prépondérantes pour garantir l'application permanente de ces règles. Un protocole

d'engagement et d'explications sera donné aux parents.

PRÉVENTION COVID-19

# LAVAGE DES MAINS

Se laver les mains pendant **30 secondes** pour prévenir la transmission de tous les virus  
*À chaque fois que tu verras le symbole 7s, compte jusqu'à 7!*



- 1** Se mouiller les mains avec de l'eau
- 2** Verser du savon dans le creu de la main
- 3** Frotter suffisamment longtemps les doigts, les paumes
- 4** Laver le dos des mains, les poignets
- 5** Nettoyer les espaces entre les doigts
- 6** Laver les pouces
- 7** Nettoyer le bout des doigts et les ongles
- 8** Rincer les mains sous l'eau
- 9** Se sécher les mains avec un essuie-main à usage unique
- 10** Fermer le robinet avec l'essuie-main et le jeter à la poubelle

*Si vous n'avez pas d'eau et de savon, faites les étapes 3 à 7 avec une solution hydro alcoolique.*

© MAI 2020 - TOBIECO - N5547 - PHOTO FREEPIX

### Affiche « Lavage de mains »

Indique la procédure de lavage de mains  
Sera mise à l'entrée de chaque WC et à côté de chaque réservoir à savon

## **Le port du masque**

Les autorités sanitaires recommandent le port du masque anti-projection, également appelé masque « grand public ». Le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse mettra donc à disposition de ses agents en contact direct avec les élèves au sein des établissements des masques dits « grand public » de catégorie 1, à raison de deux masques par jour de présence dans les établissements.

L'établissement fournira également 4 masques grand public en tissus lavable aux normes à chaque personnel.

Le port d'un masque grand public est obligatoire dans toutes les situations où les règles de distanciation risquent de ne pas être respectées. C'est notamment le cas des personnels intervenant auprès d'élèves à besoins éducatifs particuliers (AESH), pendant la circulation au sein de la classe ou de l'établissement, ou encore pendant la récréation. Il est recommandé dans toutes les autres situations.

### **Pour les élèves**

Le port du masque grand public est obligatoire dans toutes les situations où le respect des règles de distanciation risque de ne pas être respecté.

Il appartiendra aux parents de fournir des masques à leurs enfants lorsque les masques seront accessibles aisément à l'ensemble de la population.

Dans l'attente, le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse dote chaque école et collège en masques de même qualité que ceux mis à la disposition des enseignants (masques grand public de catégorie 1) afin qu'ils puissent être fournis aux élèves qui le souhaitent ou doivent en être équipés et qui peuvent l'utiliser à bon escient.

Les élèves prendront soin de :

- Jeter leur masque usagé dans la poubelle si celui-ci est jetable
- De mettre leur masque en tissus usagé dans un sac ou petite boîte qui sera placée ensuite dans le cartable

### **A noter :**

Les poubelles dans les salles de classe et les toilettes seront remplacées par des poubelles à pédale et couvercle.

Toutes les portes sont bloquées avec une cale qui permet également de fermer très facilement la porte en cas de nécessité.

## **LA VENTILATION DES CLASSES ET AUTRES LOCAUX**

L'aération des locaux est fréquemment réalisée et dure au moins 10 minutes à

chaque fois. Les salles de classe et autres locaux occupés pendant la journée sont aérés par l'enseignant le matin avant l'arrivée des élèves et pendant chaque récréation, et par le personnel de ménage le soir pendant le nettoyage des locaux.

Afin de faciliter l'aération des salles, les fenêtres ont été déverrouillées.

Les fenêtres des toilettes ne sont pas déverrouillées, l'aération se fera lors du passage du personnel.

Chaque enseignant est responsable de l'ouverture et fermeture des fenêtres, également en fin de journée.

L'enseignant ne doit jamais laisser les élèves sans surveillance.

Les personnels OGEC travaillant dans un bureau, ou ayant un local approprié doivent également aérer la pièce régulièrement.

## LIMITATION BRASSAGE

La stabilité des classes et des groupes d'élèves contribue à la limitation du brassage.

L'organisation sera la suivante :

- ❖ Chaque niveau de classe restera regroupé sur un étage de l'établissement et des toilettes leurs seront attribuées.;
- ❖ Les groupes formés par niveau resteront identiques pour éviter le brassage. L'objectif est de limiter les croisements entre élèves de classes différentes ou de niveaux différents ;
- ❖ **L'arrivée et le départ** de l'établissement seront étalés dans le temps ;
- ❖ **Les déplacements des élèves** seront limités au strict nécessaire, organisés et encadrés ;
- ❖ **Les récréations** sont organisées par groupes de classes, en tenant compte des recommandations relatives à la distanciation et aux gestes barrière ; en cas de mauvais temps, elles peuvent être remplacées par des temps de pause en classe à la fin du cours.
- ❖ Les enfants du plan blanc rejoindront leur niveau de classe à l'ouverture de celui ci

## KIT SANITAIRE

- ❖ Un kit pour chaque enseignant, les membres de la vie scolaire et l'infirmière sera distribué et contenant :

- 4 masques grand public
- 2 paires de gants
- 1 gel hydro alcoolique
- 1 sachet de lingette ou 1 rouleau d'essuie tout et un désinfectant

- + une visière et une blouse pour l'infirmière, pour les enseignants de maternelle et les ASEM

- ❖ Un kit pour personnel OGEC (ayant un bureau et espace approprié)

- 4 masques grand public
- 2 paires de gants
- 1 gel hydro alcoolique
- 1 rouleau d'essuie tout et un désinfectant

- ❖ Un kit pour personnel OGEC (n'ayant pas de bureau et espace approprié)

- 4 masques grand public lavables en tissu

Un explicatif de port du masque sera joint à chaque kit (voir exemple ci-dessous).

## **KIT ENSEIGNANT**

**4 MASQUES GRAND PUBLIC EN TISSU**

**2 PAIRES DE GANTS**

**1 GEL HYDROALCOOLIQUE**

**1 PAQUET DE LINGETTES**

**LAISSER CE KIT DANS VOTRE CLASSE OU BUREAU**

**REASSORT : FAIRE LA DEMANDE PAR MAIL QUELQUES JOURS AVANT A MADAME BRANGER**

**CI-DESSOUS PROCEDURE DU PORT ET DU LAVAGE DE MASQUE**

### **FICHE « Le port du masque grand public »**

#### **COMMENT BIEN PORTER SON MASQUE ?**



**Avant de mettre ou enlever le masque, lavez-vous les mains avec de l'eau et du savon ou une solution hydro-alcoolique.**



**Pour le mettre :**

- Tenez le masque par les lanières élastiques.
- Ajustez le masque de façon à recouvrir le nez, la bouche et le menton.



**Pour l'enlever :**

Décrochez les lanières élastiques pour décoller le masque de votre visage.



**Il faut changer le masque :**

- Quand vous avez porté le masque 4h.
- Quand vous souhaitez boire ou manger.
- Si le masque s'humidifie.
- Si le masque est endommagé.



Évitez de le toucher et de le déplacer.



Ne le mettez jamais en position d'attente sur le front ou sur le menton.



Ne mettez pas le masque dans votre poche ou votre sac après l'avoir porté. En attendant de le laver, isolez-le dans un sac en plastique.



Attention: si vous êtes malade, ce masque n'est pas adapté. Demandez l'avis de votre médecin.



Ce masque n'est pas destiné au personnel soignant.

#### **COMMENT ENTREtenir SON MASQUE ?**



Lavez le masque à la machine avec de la lessive. **Au moins 30 min à 60°C minimum.**



**Utiliser un sèche-ligne ou un sèche-cheveux** pour sécher votre

masque, ou encore, le faire sécher à l'air libre sur une surface désinfectée.

**ATTENTION : Ce masque ne remplace pas les gestes barrières.**

Il ajoute une barrière physique, lorsque vous êtes en contact étroit avec d'autres personnes.

#### **Fiche transmise avec le kit**



Lavez-vous très régulièrement les mains



Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir



Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le



Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades



Respecter une distance de 1 mètre

## FORMATION / INFORMATION / COMMUNICATION

La direction de l'établissement établit un plan de communication détaillé à destination des cibles ci-après. Il est nécessaire de sensibiliser et d'impliquer les élèves, leurs parents et les membres du personnel à la responsabilité de chacun dans la limitation de la propagation du virus.

❖ **Le personnel**

Temps de formation avec l'infirmière  
Mise à disposition du protocole

❖ **Les parents**

Ils seront **informés**, et dans la mesure du possible dans la semaine qui précède la réouverture, par un courrier à signer:

- Des conditions d'ouverture de l'établissement ;
- De leur rôle actif dans le respect des gestes barrière
- De la surveillance de l'apparition de symptôme chez leur enfant avec une prise de température quotidienne avant qu'il ne parte au collège ou au lycée (la température doit être inférieure à 37,8°C) ;
- Des moyens mis en œuvre et de la procédure en cas de symptômes chez un élève ou un personnel ;
- Des numéros de téléphone utiles pour obtenir des renseignements et les coordonnées de l'infirmier, travaillant auprès de l'établissement ;
- De l'interdiction de pénétrer dans les bâtiments de l'établissement ;
- Des points et horaires d'accueil et de sortie des élèves ;
- Des horaires à respecter pour éviter les rassemblements aux temps d'accueil et de sortie ;
- De l'organisation de la demi-pension quand la restauration scolaire reprendra.

*Strasbourg, le 11 mai 2020*

*Chers parents,*

*Nous espérons que notre message vous trouvera en bonne santé ainsi que vos proches. Comme annoncé par le président de la République puis confirmé par le Premier ministre, le collège va rouvrir le X mai pour les 6ème ... (à compléter en fonction) tout en respectant les consignes sanitaires prescrites par le gouvernement.*

***Vous trouverez ci-dessous nos modalités qui sont susceptibles de changer au fil des semaines et qui concernent les enfants accueillis à l'école. La continuité pédagogique est assurée par les professeurs pour les élèves qui restent chez eux.***

*En revanche nous ne pourrons pas accueillir d'autres élèves au cours du mois de mai. Nous nous réservons le droit de fermer l'école si les conditions sanitaires n'étaient pas réunies.*

## **1. ACCUEIL**

**Attention** : Les horaires d'entrée et de sortie de classe seront échelonnés

*Fratries* : les enfants pourront arriver ensemble le matin à l'heure du plus âgé.

Pour **les 6ème** : accueil entre 8h00- 8h30 et sortie entre 12h00 et 12h30

Groupe 1.....

Groupe 2.....

Entrée et sortie : allée de la Roberstau

*Merci de respecter les règles de distanciation sociale lors de la dépose et de la récupération de votre enfant au portail. L'accès à l'intérieur de l'établissement est interdit.*

*Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école. En cas de fièvre (supérieure ou égale à 37°8) l'enfant ne devra pas se rendre à l'école. Vu la situation sanitaire, aucun enfant malade quel que soit son symptôme (maux de tête, maux de ventre, ...) ne sera accueilli.*

*Pour les enfants présentant des problèmes de santé, nous comptons sur votre vigilance pour évaluer sa présence à l'école.*

## **2. RÈGLES SANITAIRES EXTÉRIEURES ET INTÉRIEURES**

- *Tous les adultes de l'établissement porteront un masque ;*
- *Les règles de distanciation sociale seront appliquées dans les classes, dans les cours de récréation ainsi que dans toutes les voies de circulation diverses par des marquages au sol et barrières ;*
- *Les temps de récréation seront échelonnés ;*
- *Le port du masque en récréation, dans les couloirs, les escaliers et en classe est obligatoire ;*
- *Un lavage des mains sera effectué autant de fois que cela sera nécessaire (entrée en classe, avant/après passage aux toilettes). De plus l'utilisation du gel hydroalcoolique sera faite si besoin ;*
- *Un protocole de lavage des mains est donné à chaque famille afin d'aider les enfants dans l'apprentissage des étapes ;*

- *Un nettoyage quotidien de chaque salle et de l'ensemble de l'établissement sera réalisé ;*
- *Une surveillance très stricte dans l'utilisation des sanitaires sera effectuée (nettoyage régulier, flux régulé, lavage des mains).*

*Nous savons que vos enfants ont été sensibilisés aux gestes barrières.*

*La communauté éducative (enseignants, santé scolaire,) interviendra régulièrement pour s'assurer de la pérennité et l'importance d'appliquer ces règles sanitaires.*

***Nous comptons sur vous pour rappeler ces règles au quotidien à la maison.***

### **3. EN CLASSE**

- *Les salles seront réaménagées pour respecter les règles de distanciation sociale et accueilleront un nombre d'élève en fonction de la taille de la classe (distanciation oblige !). Les élèves seront séparés de plus d'1 mètre.*
- *Chaque élève disposera de sa propre table de travail. Il n'en changera jamais.*
- *Chaque enfant disposera de son propre matériel. Aucun prêt de matériel ne sera autorisé.*

### **4. SUSPICION**

*Un élève présentant les symptômes du Covid-19 sera pris en charge par l'infirmière et isolé.*

*Vous serez dans l'obligation de venir chercher votre enfant immédiatement.*

***Nous rappelons qu'en cas de Covid-19 confirmé dans votre entourage, une quatorzaine est imposée. Nous comptons sur vous pour ne pas nous confier votre enfant.***

*Monsieur / Madame .....s'engage(nt) à respecter et à faire respecter à leur enfant.....en classe de .....le protocole ci-dessus*

Signature

Date

## **CAPACITÉ D'ACCUEIL**

### **Les éléments et facteurs de dimensionnement**

La capacité d'accueil est déterminée de manière à respecter les mesures sanitaires à appliquer.

Le respect du principe de distanciation physique est une condition

sanitaire indispensable.

La dimension de chaque salle de classe a été mesurée et les tables des élèves distancées

La distance d'au moins un mètre entre les tables et entre les tables et le bureau du ou des professeurs (soit environ 4 m<sup>2</sup> par élève, à l'exception de ceux placés, dans la configuration de la classe, contre un mur, une fenêtre, une bibliothèque, etc.). À titre d'exemple, en plaçant des élèves le long des murs, une salle de 50 m<sup>2</sup> doit permettre d'accueillir 16 personnes.

En fonction de la dimension des salles de classe, le nombre d'enfants accueilli est variable.

Les tables devront rester à leur place afin de respecter la distanciation. Un point au sol a été indiqué pour rappeler la distance à respecter pour chaque table.

Les tables ne pourront pas être en face à face

Selon les besoins, un sens de circulation sera organisé par l'enseignant dans la salle de classe



**Point indiquant la position de la table**



**Exemple de salle de classe**

## SIGNALETIQUE



UNE SEULE PERSONNE À LA FOIS  
VERIFIER S'IL Y A UN PAPIER QUI INDIQUE SI UNE  
PERSONNE EST DANS LES TOILETTES

S'IL N'Y A PERSONNE, VOIR AFFICHE 2

SI UNE PERSONNE EST À L'INTERIEUR,  
J'ATTENDS AU NIVEAU DU MARQUAGE  
AU SOL

JE ME LAVE LES MAINS QUAND JE  
RENTRE ET AVANT DE SORTIR

### **Affiche 1 « WC attente »**

Devant les toilettes, la personne verra le panneau 1 avec des informations (vérifier si une personne est déjà dans les toilettes, grâce au papier, attendre, entrer). Il doit suivre les instructions. Sera mise à l'entrée de chaque WC sur un panneau de fléchage.

### **Affiche 2 « Avant d'entrer aux toilettes »**

Indique qu'il faut accrocher le papier en entrant dans les WC et rappelle qu'il faut le prendre en sortant. Sera mise au-dessus du clou mis pour accrocher le papier.



DANS LES ESCALIERS,  
LAISSEZ **AU MOINS 3**  
**MARCHES D'ÉCART** AVEC  
LA PERSONNE DEVANT  
VOUS ET CELLE DERRIÈRE  
VOUS ÉGALEMENT

---

**Affiche « Gardez vos distances »**

Rappel qu'il faut rester à distance de l'autre personne  
Sera mise dans les couloirs, à l'entrée des bâtiments

**SENS DE LA  
MARCHE**



**SENS DE LA  
MARCHE**



**Affiche « Sens de la marche droite et gauche »**  
Permettra de donner la direction à suivre



## PASSAGE INTERDIT

---

### Affiche « Sens interdit »

Permettra d'interdire le passage dans certaines zones (couloirs, salles)



### Principe de blocage d'accès



- LES RAMBARDES DES ESCALIERS
  - LES PORTES
  - LES POIGNÉES DE PORTES
  - LES MURS
- 

**Affiche « Ne pas toucher »**

Elle rappelle qu'il ne faut pas toucher ni les murs, ni les poignées, ni les rambardes.  
Sera mise dans les couloirs, à l'entrée des bâtiments.



# COVID-19

## SALLE D'ISOLEMENT

---

### **Affiche « Salle d'isolement covid-19 »**

Indique que la pièce est réservée pour les cas suspectés de covid-19

Salles prévues à ce jour

Collège salle de matériel informatique en face de l'infirmerie



## Salle désinfectée

Ne pas entrer  
sauf autorisation du  
Chef d'Etablissement

---

### **Affiche « STOP salle désinfectée »**

Cette affiche collée sur une porte d'une salle indique que la pièce est propre et désinfectée et que personne ne doit s'y rendre sauf ordre de la direction.

## NETTOYAGE ET DESINFECTION

### PROTOCOLE GENERAL

Si les lieux n'ont pas été fréquentés dans les cinq derniers jours, le protocole habituel de nettoyage suffit. Aucune mesure spécifique de désinfection n'est nécessaire. Il est seulement recommandé de bien aérer les locaux.

Si les lieux ont été fréquentés dans les cinq derniers jours, même partiellement, par précaution, un nettoyage habituel et une désinfection doivent avoir lieu comme décrit ci-après avant la rentrée des personnels et des élèves. Pour la désinfection, la plupart des désinfectants ménagers courants sont efficaces selon les autorités sanitaires s'ils respectent la norme de virucide NF EN 14476. Les modalités sont précisées dans la fiche dédiée du présent guide.

Les établissements qui n'auraient pas fait l'objet de ces mesures de préparation avant la date de prérentrée ou de rentrée ne peuvent pas accueillir les personnels et les élèves

Nettoyage avant la reprise : « nettoyage habituel » .

Si l'établissement est resté complètement fermé pendant le confinement et n'a pas été fréquenté dans les cinq derniers jours avant la réouverture, un nettoyage de remise en propreté selon le protocole habituel suffit.

Si tel n'est pas le cas, les pièces qui ont été utilisées pour accueillir des enfants pendant la période de confinement sont nettoyées et désinfectées selon le protocole de « nettoyage approfondi » défini ci-après.

Nettoyage après la reprise : « nettoyage approfondi » en deux étapes

Première étape : le nettoyage

- ❖ Nettoyer à l'aide d'un détergent usuel, puis rincer pour évacuer le produit détergent et évacuer la salissure ;
- ❖ Réaliser le nettoyage en commençant par les zones les plus propres et en finissant par les zones plus sales ;
- ❖ Insister sur les points de contact (zones fréquemment touchées, etc.).

Seconde étape, la désinfection :

- ❖ Utiliser un désinfectant virucide et conforme à la norme EN 14476. Les lingettes désinfectantes et conformes à cette même norme peuvent être utilisées ;
- ❖ Désinfecter les points de contact manuel en suivant les instructions du fabricant (concentration, méthode d'application et temps de contact, etc.).

Le nettoyage peut aussi être combiné en utilisant un produit détergent-désinfectant conforme à la norme EN 14476 qui permet d'associer en une seule opération nettoyage et désinfection.

En l'absence de désinfectant virucide conforme à la norme EN 14476, une solution désinfectante à base d'eau de Javel diluée à 0,5 % de chlore actif (par exemple 1 litre de Javel à 2,6 % + 4 litres d'eau



froide) pourra être utilisée. Il est nécessaire de vérifier au préalable la compatibilité de l'eau de Javel avec la nature de la surface :

- ❖ Suivre les recommandations du fabricant pour l'application de la solution à base d'eau de Javel ;
- ❖ L'attention sera portée à ne pas mélanger de l'eau de Javel avec des produits autres que de l'eau, ce qui provoquerait des vapeurs irritantes et toxiques pour les yeux, la peau et les muqueuses respiratoires ;
- ❖ Rincer systématiquement après application de la solution à base d'eau de Javel.

Si le nettoyage-désinfection des surfaces se fait avec deux produits différents (détergent puis désinfectant), il faut respecter les étapes suivantes :

- ❖ Nettoyage avec un bandeau de lavage imprégné d'un produit détergent ;
- ❖ Rinçage à l'eau avec un autre bandeau de lavage ;
- ❖ Séchage des surfaces ;
- ❖ Puis désinfection avec un troisième bandeau de lavage imprégné.

Les désinfectants TP4 (suivant la réglementation en vigueur relative aux produits biocides) sont des désinfectants de surface pouvant être utilisés sur celles en contact avec des denrées alimentaires.

Une bande ou une lingette déjà utilisée ne doit jamais être replongée dans un produit propre.

Des lingettes/bandeaux réutilisables ne peuvent être réemployés qu'après lavage à 60°C.

Les lingettes et bandeaux à usage unique doivent être éliminés dans un sac en plastique étanche, via la filière des ordures ménagères.

Éviter l'utilisation de vaporisateur ou pulvérisateur afin de limiter l'inhalation d'aérosol de produit désinfectant (irritant les voies respiratoires)

Ne pas utiliser d'aspirateur.

### **ORGANISATION NOTRE DAME de SION (Ecole et Collège)**

Une équipe de 3 personnes sera affectée au site de l'école.

Une équipe de 6 personnes sera affectée au site du collège.

Une personne de chaque équipe sera sur place de 10h à 14h afin de désinfecter les lieux de passage des élèves (sanitaires, lavabos, poignées, rambardes, interrupteurs, ...). Chaque semaine ce sera un autre personnel de l'équipe.

Le reste de l'équipe viendra de 15h à 19 heures pour procéder au nettoyage et à la désinfection des lieux suivant le protocole général.

Le port du masque est obligatoire.

Des tabliers adaptés ont été achetés (4 par personnes).



Une réunion avec la Gestionnaire devra avoir lieu au moins une fois par semaine pour s'assurer du bon déroulement des choses et de l'état général des équipes, et pour organiser la ou les semaines à venir en fonction des éléments nouveaux.

En fonction des besoins, les personnels d'entretien se tiennent prêtes à faire des heures complémentaires. Si le besoin en heures dans l'organisation à prévoir devient trop importants, l'établissement fera appel à un recrutement d'une ou plusieurs personnes.

Points sur lesquels nous insistons en plus du protocole général :

- ❖ Aérer les pièces avant de commencer le nettoyage (toutes les fenêtres ont été déverrouillées pour simplifier la tâche à tous) ;
- ❖ Pendant sa tournée la personne du matin devra vérifier que les réservoirs à savon et à essuie-mains sont suffisamment remplis. Si ce n'est pas le cas faire l'appoint ;
- ❖ L'équipe de fin de journée devra remplir tous les réservoirs à savon et à essuie-mains ;
- ❖ Pour les sols ajouter une dose d'eau de javel dans l'eau ;
- ❖ Ne pas vaporiser le désinfectant sur le support mais sur la microfibre.
- ❖ Les poubelles seront vidées chaque soir.

## ACCUEIL DES ELEVES

- ❖ Les enfants sont accueillis au portail (boulevard de la Dordogne) pour les élèves du collège  
8h00 6<sup>ème</sup>, gr1 8h15 6<sup>ème</sup> gr2, (8h30 CM2A, 8h45 CM2B, 9h00 CM1 CM2).
- ❖ L'enseignant et/ou un surveillant accueillera aux entrées de l'établissement pour filtrer les arrivées et le flux des élèves.
- ❖ Les élèves se placeront sur les marquages distancés de 1m au sol
- ❖ Les parents aux entrées de l'établissement devront respecter la distanciation réglementaire.
- ❖ Le port du masque pour les accueillants est obligatoire
- ❖ Le port du masque pour les élèves est obligatoire dès l'arrivée dans l'établissement et lors des récréations.
- ❖ Une signalétique facile à comprendre et visible sera positionnée (panneaux, fléchages, etc.).
- ❖ Les portes d'entrée (porte, portail et/ou tourniquet) seront ouvertes pendant l'accueil (pour autant que les enjeux de sécurité le permettent) pour limiter les points de contact.
- ❖ L'accès des locaux sera interdit à toutes personnes externes à l'établissement (parents, autres accompagnants, etc.).
- ❖ Avant de monter en classe, les enfants devront se laver les mains sous le contrôle d'un adulte.



Entrée des collégiens, passage aux toilettes pour le lavage des mains

## SALLES DE CLASSE

La salle de classe est aménagée de manière à respecter la distanciation physique d'au moins un mètre, ce qui implique que :

- ❖ Le mobilier est placé de manière à respecter la distanciation physique ;
- ❖ Les salles de classe pourront accueillir en fonction de leurs dimensions entre 10 et 15 élèves max ;
- ❖ Une distance d'au moins un mètre entre les tables et entre les tables et le bureau du ou des professeurs (soit environ 4 m<sup>2</sup> par élève, à l'exception de ceux placés, dans la configuration de la classe, contre un mur, une fenêtre, une bibliothèque, etc.) ;
- ❖ Le mobilier et le matériel non nécessaires est neutralisé par une signalétique

ou balisage ;

- ❖ Les déplacements dans la classe sont à proscrire ;
- ❖ Les élèves entreront et sortiront un par un en salle de classe, les autres seront positionnés en attente sur les points à l'extérieur de la salle de classe.

Le port du masque dans toutes les situations où les règles de de distanciation risquent de ne pas être respectées (personnels intervenant auprès d'élèves à besoins éducatifs particuliers et pendant la circulation au sein de la classe). Il est recommandé dans toutes les autres situations.

Assurer l'aération des salles de classes avant l'arrivée des élèves par une ouverture des fenêtres pendant 10 minutes (pour les bâtiments avec une ventilation naturelle), durant les récréations, et en fin de journée.

## DEMI-PENSION

La restauration ne sera pas active.

Les enfants ne prendront pas de repas dans l'établissement.

Pas de possibilités de repas tirés du sac car impossibilité de respecter la chaîne du froid.

Une réflexion est en cours autour d'une proposition de restauration froide par l'Alsacienne de restauration.

## RECREATION



### Organisation mise en place :

- ❖ Les bancs dans la cour seront enlevés,
- ❖ Pour éviter les croisements de classes et d'élèves :
  - Les temps de récréation entre les classes seront échelonnés : 9h30 6<sup>ème</sup>, 9h45 6<sup>ème</sup>, 10h00 CM2, 10h15 CM1 ;
  - Les enseignants et/ou les surveillants signaleront le début et la fin de récréation ;
  - La montée en classe des élèves se fait par un escalier et la descente par un autre escalier.
  - Escalier monté : porte G et attenante toilettes et D(si flux important)



### Escaliers descente : porte J et C



- ❖ Port du masque pour tous ;
- ❖ Lors de la récréation, respect de la distanciation physique et au port effectif du masque par les élèves ;
- ❖ Aucun jeu de contact et de ballon et tout ce qui implique des échanges d'objets, ainsi que les structures de jeux ;
- ❖ Les structures de jeux seront neutralisées ;

- ❖ Les casiers dans la cour du collège ne seront pas accessibles.
- ❖ En cas de conditions climatiques inadaptées, les récréations se dérouleront en intérieur. Dans ce cas, ventiler l'espace dédié préalablement et après la récréation.

**Avant la récréation :**

- ❖ Les élèves pourront prendre leur goûter en classe ;
- ❖ S'assurer de l'absence de groupe dans la cour et les couloirs avant de sortir de la classe.

**Pendant la récréation :**

- ❖ Port du masque pour tous.
- ❖ Veiller au respect des gestes barrière et de la distanciation physique.
- ❖ Veiller à l'absence d'échange d'objets personnels.

**A la fin de la récréation :**

Chacun veillera à ce que les groupes entrants et sortants ne se croisent pas (respect du planning).

## **ENSEIGNEMENTS SPÉCIFIQUES**

Les salles spécifiques : salle d'arts plastiques, salle de musique, laboratoires, CDI ...

Ces salles ne seront pas accessibles aux élèves

## ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES

### Activités sportives

- ❖ Limiter la pratique aux seules activités physiques de basse intensité si la distanciation physique propre aux activités sportives n'est pas possible. La distanciation doit être de 5 mètres pour la marche rapide et de 10 mètres pour la course.
- ❖ Afin de s'affranchir de l'utilisation des vestiaires, les élèves doivent venir en tenue de sport dès le matin.
- ❖ Les vestiaires ne sont pas accessibles
- ❖ Les jeux de ballon, les sports de contact et les sports collectifs sont proscrits
- ❖ L'utilisation de matériel sportif pouvant être manipulé par tous (ou réserver uniquement les manipulations à l'enseignant) est proscrit
- ❖ Uniquement du matériel individuel et personnel peut être utilisé (pas de prêt de matériel collectif) ou assurer une désinfection régulière adaptée.
- ❖ Privilégier les activités extérieures lorsque la météo le permet.
- ❖ Privilégier des parcours sportifs individuels permettant de conserver la distanciation physique.

### Activités culturelles/manuelles

- ❖ Proscrire le prêt de matériel en dotation collective, ou assurer une désinfection régulière adaptée.
- ❖
- ❖ Privilégier les découvertes et la culture au travers des moyens audiovisuels (projection des visites de musées virtuels, etc.)

## SANITAIRES

### Organisation des sanitaires :

- ❖ Le nombre de personnes présentes dans les sanitaires est limité afin de respecter la distanciation physique.
- ❖ Le flux d'élèves vers les toilettes est géré par l'enseignant en classe (départ et retour dans la classe).
- ❖ Les élèves ne peuvent aller aux toilettes que sur accord de l'enseignant  
Seules les toilettes sur le même palier que les salles de classe sont autorisés afin d'éviter les risques de brassage
- ❖ Chaque élève a un carton « toilette » qu'il emporte avec lui devant les toilettes et l'accroche à l'entrée afin d'indiquer sa présence. En sortant des toilettes il ramène son carton personnel.
- ❖ Aérer fréquemment les sanitaires
- ❖ Demander aux élèves de se laver les mains avant et après l'usage des WC. Un protocole rappellera l'usage des toilettes
- ❖ Un personnel s'assurera au cours de la journée de l'approvisionnement des consommables des toilettes (*savon liquide, papier toilettes, essuie-mains à usage unique, etc.*).
- ❖ Les poubelles seront quotidiennement vidées.
- ❖ Les souffleurs seront condamnés et remplacés par du papier
- ❖ Les toilettes dans la cour de récréation ne seront pas accessibles pour éviter le brassage.



## Vestiaires

- ❖ Les vestiaires ne seront pas accessibles.

## PERSONNELS

### Entrée du personnel :

L'entrée du personnel se fera par la porte rue Erckmann Chatrian ou par le 8A boulevard de la Dordogne.



Entrée 10 rue Erckmann Chatrian.



Entrée 8 A bld de la Dordogne

### Consignes générales pour l'ensemble du personnel

- ❖ Le port d'un masque grand public est obligatoire dans toutes les situations où les règles de distanciation risquent de ne pas être respectées. C'est notamment le cas des personnels intervenant auprès des plus jeunes ou d'élèves à besoins éducatifs particuliers, pendant la circulation au sein de la classe ou de l'établissement, ou encore pendant la récréation. Il en est de même pour le personnel de ménage et technique qui travaillent en équipe et dans l'ensemble des locaux.

Il est recommandé dans toutes les autres situations.

- ❖ Appliquer les gestes barrière.
- ❖ Maintenir la distance d'au moins un mètre dans les salles, files et en croisement de flux piéton.
- ❖ Le port des gants doit être évité sauf pour l'infirmière et le personnel de nettoyage.
- ❖ Prendre connaissance des consignes propres à l'établissement.
- ❖ Le personnel de nettoyage a des consignes claires et des réunions hebdomadaires sur site ou par téléphone

- ❖ Le matériel (informatique, matériel de bureau, outillage, etc.) doit être évité d'être partagé par plusieurs personnes pendant le travail ou prévoir des modalités de désinfection adaptées. Le personnel administratif a son propre matériel. L'accueil et la vie scolaire ont du produit désinfectant ou des boîtes de rangement spécifique pour le matériel de bureau.
- ❖ Si nécessaire le télétravail pour une partie du personnel OGEC peut être envisagé quand cela est possible.
- ❖ Limiter au strict nécessaire les déplacements à l'intérieur de l'établissement.
- ❖ Limiter la transmission de document papier et utiliser le mail ou la photo.
- ❖ Pour le jour de la rentrée des enseignants (par groupe de 15 personnes max) une réunion sera faite pour un temps de formation aux gestes barrière pour les enseignants et les explications à donner aux élèves. Une présentation sera faite des consignes à respecter et à la signalétique dans l'établissement. Ce temps sera fait par les chefs d'établissement et / ou La gestionnaire et l'infirmière scolaire.
- ❖ Protocoles de nettoyage demandé à chaque personnel : désinfecter son poste de travail, clavier, souris, interrupteurs, poignées.

#### **Accueil/vie scolaire /secrétariat/comptabilité**

L'accès de l'établissement est interdit à toute personne extérieure.

L'accueil école et collège, la vie scolaire, le secrétariat école et collège et la comptabilité sont joignables par téléphone.

La vie scolaire n'est pas accessible aux élèves.

#### **Infirmierie**

- ❖ A des masques adaptés pour traiter les suspicions de cas Covid-19 ainsi que des blouses, écran facial et des gants.
- ❖ À disposition des thermomètres sans contact.

#### **Accueil / réception du courrier**

La personne qui réceptionne le courrier devra le déposer dans une boîte en carton laissée à cet effet et ne pas y toucher pendant 24 heures.

Une fois ce délai passé, le courrier pourra être distribué et déposé dans les casiers.

Il en est de même pour les colis.



Après réception des courriers /colis, il sera obligatoire de se laver les mains (ou utiliser le gel hydroalcoolique si le lavage des mains n'est pas possible).

### **Livraisons**

Réaliser la remise et la signature des documents de transport, sans contact

### **Ascenseur**

L'ascenseur pourra être utilisé par le personnel, UNE SEULE personne à la fois.

### **Repas**

Le personnel est autorisé à prendre son repas dans la salle du personnel de l'école au 3<sup>ème</sup> étage.

Les réfectoires du collège sont interdits de passage, seul le réfectoire du personnel est accessible pour le repas dans le respect des règles de distanciation.

Pour ces deux espaces, les règles suivantes seront obligatoires :

- Lavage des mains en entrant et en sortant de la salle,
- Respecter les distanciations strictes,
- Utilisation de couverts personnels,
- Utilisation du micro-ondes autorisée mais nettoyage avant et après usage,
- Désinfection de la chaise et table utilisées.

***Procédure  
permettant à un enseignant d'être dispensé  
de reprendre le travail en établissement à partir du 11 mai 2020 (changements possibles  
en juin)***

*Dans l'attente de l'arbitrage gouvernemental qui établira la procédure précise à appliquer lorsqu'un enseignant se déclare dans l'impossibilité de reprendre son travail dans son établissement, nous vous recommandons de demander à l'enseignant concerné une attestation sur l'honneur.*

*Vous pourrez utiliser le modèle joint à cette note (proposé par le rectorat de Versailles).*

*Si, finalement, la procédure arrêtée par le gouvernement exige une attestation médicale, vous demanderez, ultérieurement à l'enseignant de régulariser sa situation.*

*Par ailleurs nous vous informons que le décret 2020-521 du 5 mai 2020, précise la liste des personnes vulnérables présentant un risque de développer une forme grave d'infection au virus.*

*Sont donc désormais considérées comme présentant une fragilité de nature à les dispenser de reprendre le travail en présentiel les personnes relevant de l'un des critères suivants :*

1. 1) Etre âgé de 65 ans et plus ;

2. 2) Avoir des antécédents (ATCD) cardiovasculaires : hypertension artérielle compliquée

(avec complications cardiaques, rénales et vasculo-cérébrales), ATCD d'accident vasculaire cérébral ou de coronaropathie, de chirurgie cardiaque, insuffisance cardiaque stade NYHA III ou IV ;

3. 3) Avoir un diabète non équilibré ou présentant des complications ;

4. 4) Présenter une pathologie chronique respiratoire susceptible de décompenser lors d'une infection virale : (broncho pneumopathie obstructive, asthme sévère, fibrose pulmonaire, syndrome d'apnées du sommeil, mucoviscidose notamment) ;

5. 5) Présenter une insuffisance rénale chronique dialysée ;

6. 6) Etre atteint de cancer évolutif sous traitement (hors hormonothérapie) ;

7. 7) Présenter une obésité (indice de masse corporelle (IMC) > 30 kg/m<sup>2</sup>) ;

8. 8) Etre atteint d'une immunodépression congénitale ou acquise :

- médicamenteuse : chimiothérapie anti cancéreuse, traitement immunosuppresseur, biothérapie et/ou corticothérapie à dose immunosuppressive ; infection à VIH non contrôlée ou avec des CD4 < 200/mm<sup>3</sup> ;

- consécutive à une greffe d'organe solide ou de cellules souches hématopoïétiques ;

- liée à une hémopathie maligne en cours de traitement ;

9. 9) Etre atteint de cirrhose au stade B du score de Child Pugh au moins ;

10) Présenter un syndrome drépanocytaire majeur ou ayant un antécédent de

splénectomie ;

11) Etre au troisième trimestre de la grossesse.

Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique

Epidémie de COVID 19 - Coronavirus

Note 26

SGEC/2020/423 07/05/2020

**Attestation sur l'honneur à destination des enseignants ayant une vulnérabilité de santé au regard du virus covid-19 ou qui vivent avec une personne ayant cette vulnérabilité**

Je soussigné(e)

NOM :

PRENOM :

Date de naissance :

NOM de l'ETABLISSEMENT :

COMMUNE d'implantation de l'établissement :

RNE de l'établissement :

Certifie

- Présenter des facteurs de risque de développer une forme grave de covid19
- Vivre avec une personne présentant des facteurs de risque de développer une forme grave de covid 19.

Sont considérées comme personnes présentant une vulnérabilité au regard du COVID 19, les personnes se trouvant dans une des situations telles que définies par le décret 2020-521 (Cf liste au verso).

Je suis conscient(e) qu'une fausse déclaration m'expose à des sanctions.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Date et signature de l'enseignant

Sont considérées comme présentant une fragilité de nature à les dispenser de reprendre le travail en présentiel les personnes relevant de l'un des critères suivants :

- 1) Etre âgé de 65 ans et plus ;
- 2) Avoir des antécédents (ATCD) cardiovasculaires : hypertension artérielle compliquée (avec complications cardiaques, rénales et vasculo-cérébrales), ATCD d'accident vasculaire cérébral ou de coronaropathie, de chirurgie cardiaque, insuffisance cardiaque stade NYHA III ou IV ;
- 3) Avoir un diabète non équilibré ou présentant des complications ;
- 4) Présenter une pathologie chronique respiratoire susceptible de décompenser lors d'une infection virale : (broncho pneumopathie obstructive, asthme sévère, fibrose pulmonaire, syndrome d'apnées du sommeil, mucoviscidose notamment) ;
- 5) Présenter une insuffisance rénale chronique dialysée ;
- 6) Etre atteint de cancer évolutif sous traitement (hors hormonothérapie) ;
- 7) Présenter une obésité (indice de masse corporelle (IMC) > 30 kgm<sup>2</sup>) ;
- 8) Etre atteint d'une immunodépression congénitale ou acquise :
  - médicamenteuse : chimiothérapie anti cancéreuse, traitement immunosuppresseur, biothérapie et/ou corticothérapie à dose

- immunosuppressive ; infection à VIH non contrôlée ou avec des CD4 < 200/mm<sup>3</sup> ;
- consécutive à une greffe d'organe solide ou de cellules souches hématopoïétiques ;
  - liée à une hémopathie maligne en cours de traitement ;
- 9) Être atteint de cirrhose au stade B du score de Child Pugh au moins ;
- 10) Présenter un syndrome drépanocytaire majeur ou ayant un antécédent de splénectomie ;
- 11) Être au troisième trimestre de la grossesse

## SALLE DU PERSONNEL

- ❖ L'accès y est limité au seul passage ;
- ❖ Utilisation de la machine à café autorisée ;
- ❖ Le port du masque y est obligatoire si la distanciation n'est pas possible ;
- ❖ La salle des photocopies ne peut être accessible qu'à une seule personne à la fois ;
- ❖ La salle de travail informatique n'est accessible qu'à 2 personnes à la fois ;
- ❖ Un produit désinfectant est du papier est à disposition pour le nettoyage des claviers et de l'imprimante ;
- ❖ L'accès au frigo n'est pas autorisé ;
- ❖ L'espace est aménagé pour le respect de la distanciation ;
- ❖ L'accès à la salle de repos n'est pas autorisé.

## SALLE de la SOLITUDE

- ❖ Salle de réunion ou de Visio accessible à 10 personnes maximum munies de masques



## FORMATION DU PERSONNEL AUX GESTES BARRIERE

- ❖ Le personnel OGEC (administratif, entretien, ménage et surveillant) est formé en date du 4 mai 2020 par l'infirmière scolaire.
- ❖ Le personnel enseignant Collège et les AESH sera formé avant la réouverture du collège.

## PARENTS

Un protocole détaillé est donné aux parents sur les conditions d'accueil de son enfant. Il doit être lu et approuvé (signature) par chaque parent.

Le parent reçoit également un protocole « lavage des mains » et une affiche sur les principes généraux.



### MEMO des bons gestes ACCUEIL COLLEGE

#### PRISE DE TEMPERATURE

Les parents s'engagent à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école.  
En cas de symptômes ou de fièvre **37,8°C ou plus...**  
L'enfant ne doit pas se rendre à l'école !



#### OBJETS

Je peux apporter :

- Mes affaires de classe
- Une trousse avec du matériel dans mon cartable fermé



Je ne pas apporter :

- De ballon et de jeux

je ne peux pas prêter mon matériel



#### LAVAGE DES MAINS

en début et fin de classe, Avant et après la récréation Avant et après le passage aux toilettes et quand je rentre à la maison.



#### DISTANCE DE SECURITE

Je respecte les règles de distanciation indiquées au sol sur le parcours (1m) et dans les salles de classe.





Enseignants et personnel port du masque obligatoire



Elèves port du masque obligatoire dès l'arrivée au collège  
Le masque doit être fourni par les familles



Aucune partie de l'établissement n'est accessible aux parents

Accueil échelonné en fonction des classes  
ENTRE 10 et 15 élèves par classe



## PROCÉDURE DE GESTION D'UN CAS COVID

### ***En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes chez un élève***

Les symptômes évocateurs sont : toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.

#### **Conduite à tenir :**

- ❖ Isolement immédiat de l'élève avec un masque à l'infirmierie ou dans la pièce dédiée (école : salle pédagogique 1<sup>er</sup> étage, Collège : salle en face de l'infirmierie RDC) permettant sa surveillance dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Respect impératif des gestes barrière.
- ❖ Appel sans délai des parents/responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrière.
- ❖ Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures.
- ❖ Poursuite stricte des gestes barrière.

L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale.

#### **En cas de test positif :**

- ❖ Information des services académiques qui se rapprochent sans délai des autorités sanitaires et de la collectivité de rattachement. La famille pourra être accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale par les autorités sanitaires pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée compte tenu du contexte.
- ❖ Les modalités d'identification et de dépistage des cas contacts et les modalités d'éviction seront définies par les autorités sanitaires en lien avec les autorités académiques. Des décisions de quatorzaines, de fermeture de classe, de niveau ou d'établissement pourront être prises par ces dernières.
- ❖ Nettoyage minutieux et désinfection des locaux occupés et objets potentiellement touchés par l'élève dans les 48 heures qui précèdent son isolement.
- ❖ Information des personnels et des parents des élèves ayant pu rentrer en contact avec l'élève malade selon le plan de communication défini par l'établissement.

- ❖ Les personnels psychologues et de santé de l'éducation nationale pourront apporter leur appui.

### ***En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes évocateurs chez un adulte***

#### **Conduite à tenir :**

- ❖ Isolement immédiat de l'adulte avec un masque si le retour à domicile n'est pas immédiatement possible. Respect impératif des gestes barrière.
- ❖ Rappel de la procédure à suivre : éviter les contacts et consulter son médecin traitant qui décidera de la réalisation d'un test de dépistage dans un centre prévu à cet effet.
- ❖ Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures.
- ❖ Poursuite stricte des gestes barrière.

#### **En cas de test positif :**

- ❖ Information des services académiques qui se rapprochent sans délai des autorités sanitaires, et de la collectivité de rattachement.
- ❖ La personne est accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale par les autorités sanitaires pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée compte tenu du contexte. La médecine de prévention peut être sollicitée
- ❖ Les modalités d'identification et de dépistage des cas contacts et les modalités d'éviction seront définies par les autorités sanitaires en lien avec les autorités académiques. Des décisions de quatorzaines, de fermeture de classe, de niveau ou d'établissement pourront être prises par ces dernières.
- ❖ Information des personnels et des parents des élèves ayant pu rentrer en contact avec l'adulte malade selon le plan de communication défini par l'établissement.
- ❖ Nettoyage minutieux et désinfection des locaux occupés et objets potentiellement touchés par l'adulte dans les 48 heures qui précèdent son isolement.
- ❖ Les personnels psychologues et de santé de l'éducation nationale apportent leur appui.

## AFFICHES RECAPITULATIVES

Ces affiches très visuelles ont été élaborées par la FNOGEC.

# LA CONTAMINATION

### À SAVOIR

Le COVID-19 est extrêmement contagieux  
Les premiers signes les plus fréquents qui doivent alerter :

Fatigue

Fièvre

Toux sèche

### GESTES À BANNIR

Se rapprocher

Se serrer la main

S'embrasser

### LES VECTEURS DE TRANSMISSION

#### PROJECTION DE GOUTTELETTES (POSTILLONS) :

En parlant

1

En toussant

2

En éternuant

3

Par contact de la peau à la peau

4

Par contact avec des surfaces infectées

5

### INDISPENSABLE

La survie du virus diffère en fonction des surfaces :

**6 JOURS**

pour une surface humide

VS

**3 HEURES**

pour une surface sèche

! Dans certaines conditions, les postillons peuvent rester dans l'air jusqu'à 45 minutes

Temps de survie du virus sur les surfaces :

Peau	Tissu	Bois	Papier	Verre/Métal	Plastique
Quelques minutes	12 heures max	4 jours max	4 à 5 jours max	5 jours max	6 à 9 jours max

### LES BASIQUES

ATTENTION VIRUS MÉCHANT

COVID-19 est invisible, imprévisible, indétectable...

Se laver les mains avant et après chaque action

Gestes barrière + équipements  
Se protéger et protéger les autres

Gel hydroalcoolique  
si pas de point d'eau

# SE LAVER LES MAINS

## À SAVOIR



Les surfaces **fréquemment touchées** sont les plus susceptibles d'être contaminées



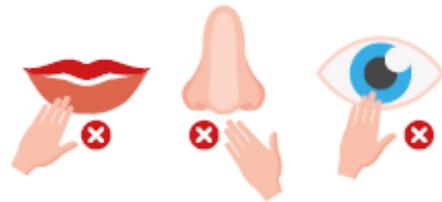
Se laver les mains, à **eau tiède savonneuse** pendant minimum **30 secondes**. Ou utiliser une solution-un gel hydro alcoolique, avec les mêmes gestes



Se laver les mains avant de **préparer, de manipuler, servir ou manger**. Ne pas consommer d'aliments sur des **surfaces de travail** contaminées



## À BANNIR



Éviter de se toucher le visage, la bouche, le nez et les yeux lorsque les mains ne sont pas lavées

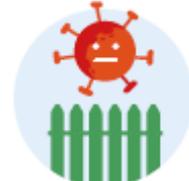
## SE LAVER LES MAINS EN 6 ÉTAPES

<p><b>1</b></p> <p>Commencer par bien se <b>rincer</b> les mains puis utiliser du <b>savon liquide</b></p>	<p><b>2</b></p> <p>Frotter au moins <b>30 secondes</b></p>	<p><b>3</b></p> <p>Les <b>paumes</b>, le <b>dos des mains</b>, la <b>zone entre les doigts</b></p>
<p><b>4</b></p> <p>Les <b>ongles</b>, les <b>pouces</b> les <b>poignets</b></p>	<p><b>5</b></p> <p>Bien se rincer les mains en faisant couler l'eau du <b>poignet vers les doigts</b></p>	<p><b>6</b></p> <p>S'essuyer les mains avec une serviette <b>propre</b> ou à <b>usage unique</b></p>

## LES BASIQUES



**Port des équipements**



**Gestes barrière !** à appliquer avant tout



**Se laver les mains** avant et après chaque action



**Gel hydroalcoolique** si pas de point d'eau



**Aérer l'espace** 10 minutes minimum



# PORT DES GANTS



## À SAVOIR



Les gants ne sont pas une armure infranchissable contre le coronavirus et ne dispensent pas de l'application des autres mesures barrière



Le port de gants à l'extérieur ne garantit pas l'absence de contamination



Être très vigilant quand on porte des gants car on est souvent moins prudent dans ses contacts



## GESTES À BANNIR



Utiliser plus d'une fois une paire de gants



Se serrer la main avec des gants en pensant être protégé



Se toucher le visage avec les gants



## 5 ÉTAPES POUR RETIRER SES GANTS

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>
Saisir l'extérieur du gant au niveau du poignet, sans toucher la peau. Le retirer doucement.	Le mettre en boule dans l'autre main.	Placer le doigt sous l'autre gant au niveau du poignet sans toucher l'extérieur du gant.	Le retirer délicatement en veillant bien à ce que le 1 <sup>er</sup> gant reste au fond du 2 <sup>e</sup> ... Placer le tout dans la poubelle.	Se laver les mains à nouveau avec du savon liquide



## INDISPENSABLE

Au quotidien, se laver les mains régulièrement protège mieux que porter des gants

## LES BASIQUES



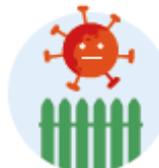
Se laver les mains avant de mettre ses gants



Respecter les étapes pour mettre et retirer ses gants



Se laver les mains après avoir retiré les gants



Gestes barrière ! à appliquer avant tout



Port des équipements



Gel hydroalcoolique si pas de point d'eau





# PORT DU MASQUE

## COMMENT METTRE SON MASQUE EN 5 ÉTAPES

<p><b>1</b></p>  <p>Se laver les mains à l'eau et au savon liquide / les frictionner avec une solution hydroalcoolique</p>	<p><b>2</b></p>  <p>Prendre un masque par ses élastiques ou ses liens</p>	<p><b>3</b></p>  <p>Placer le masque devant sa bouche et son nez, tige métallique au niveau de l'arête du nez</p>	<p><b>4</b></p>  <p>Pincer la barrette métallique au niveau du nez et tirer le masque vers le bas pour couvrir le menton</p>	<p><b>5</b></p>  <p>Se laver les mains à l'eau et au savon liquide / les frictionner avec une solution hydroalcoolique</p>
---	--	--	--	---

<p><b>À SAVOIR</b> </p>  <p>Si vous portez des lunettes : la barrette métallique doit adhérer au nez et aux pommettes, posez vos lunettes sur la barrette</p>  <p>Si vous avez de la buée sur vos lunettes, c'est que le masque est mal positionné</p>  <p>Si vous avez faim ou soif : attraper votre masque par les élastiques au niveau des oreilles, le maintenir loin du visage et le poser sans le toucher sur une surface désinfectée</p>	<p><b>À BANNIR</b> </p>  <p>Porter son masque sous le nez</p>  <p>Avoir le menton découvert</p>  <p>Mettre son masque en collier</p>  <p>Toucher son masque</p>  <p>Réutiliser son masque après l'avoir enlevé</p>
---	--

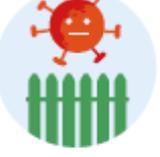
### INDISPENSABLE

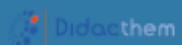
-  Retirer le masque par les élastiques
-  Retirer le masque s'il est humide
-  Jeter le masque tel quel dans la poubelle

### 3 types de masques

-  **En tissu** : lavable à 60° pendant 30 min après chaque utilisation
-  **Chirurgical** : à usage unique
-  **Médical, dit bec de canard** (type FFP1, FFP2) : réservé au personnel médical

### LES BASIQUES

-  **Port des équipements**
-  **Se laver les mains** avant et après chaque action
-  **Ne pas porter un masque plus de 4 heures**
-  **Gestes barrière !** à appliquer avant tout





# LE NETTOYAGE



## À SAVOIR



✓ Désinfecter les surfaces les plus souvent utilisées



✓ Consulter les Fiches de Données de Sécurité afin d'utiliser les équipements adaptés



✓ Vérifier la date limite d'utilisation des produits



✓ Utiliser les détergents désinfectants norme EN 14476 ou l'eau de Javel 0,5 %\*



✓ Utiliser les lingettes désinfectantes sur des petites surfaces peu souillées



## À BANNIR

Aspirateurs



Vaporisateurs



Aérosols

*Qui soufflent et mettent les particules en suspension...*

## NETTOYER LES SURFACES

De préférence, nettoyer en une seule étape avec un détergent désinfectant (norme EN 14476). En cas d'impossibilité, les 5 étapes à suivre :

1



Nettoyer les surfaces et sols avec un bandeau de lavage imprégné d'un produit détergent.

2



Rincer à l'eau claire avec un autre bandeau de lavage.

3



Laisser un temps de séchage suffisant.

4



Désinfecter avec un bandeau de lavage propre imprégné de produit désinfectant.

5



Jeter les déchets dans un sac fermé. Laver les bandeaux à 60°C pendant 30 minutes.



## INDISPENSABLE

Travailler du plus loin au plus près ou du haut vers le bas sans repasser sur la surface désinfectée

Ne pas assécher les surfaces traitées

Respecter le temps de contact du produit pour s'assurer de la bonne désinfection

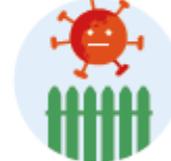
## LES BASIQUES



Port des équipements



Se laver les mains avant et après chaque action



Gestes barrière ! à appliquer avant tout



Aérer l'espace 10 minutes minimum



Désinfecter les sanitaires et points de contact le plus régulièrement possible



Gel hydroalcoolique si pas de point d'eau



\* Respecter les précautions d'usage.

